



## Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

*Service de la communication*

### **Communiqué**

#### **Le Conseil épiscopal *Prévention* : premier bilan**

**Lancé en mai 2022, l'actuel Conseil épiscopal (CE) *Prévention* - dédié à la prévention de toute forme d'abus et à l'accompagnement de personnes en difficulté - tire un premier bilan de son exercice. Finalisation d'un code de conduite, amélioration du suivi humain et administratif des agents pastoraux, meilleure connaissance réciproque des communautés nouvelles vivant dans le diocèse, etc. sont autant de sujets à l'œuvre.**

#### **Code de conduite**

Comme [annoncé](#) en février 2023, un code de conduite a été introduit dans la partie germanophone du diocèse – laquelle a initié ce travail. Ce code aborde les questions d'abus d'autorité et est destiné à tout employé dans le diocèse. Relu par une trentaine de personnes d'horizons divers, il est aujourd'hui en étape de finalisation. Les relecteurs s'accordent sur le fond mais demandent que le langage soit adapté aux réalités du monde francophone. Ce code sera accompagné d'une formation variée pour clercs et laïcs, afin d'en saisir davantage les tenants et aboutissants et les former au discernement dans ce domaine.

#### **Suivi personnalisé**

De manière générale, l'accent est mis sur le suivi des personnes en place, notamment en lien avec les instances RH des Églises cantonales. Le CE *Prévention*, via ses *task force* locales<sup>1</sup>, assure un soutien aux représentants de l'évêque territoriaux afin que chaque agent pastoral soit suivi au nom de l'évêque – sans en y empêchant l'accès direct pour autant. Quant aux agents pastoraux venus d'autres pays en mission dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, une formation d'accueil et d'introduction et à la culture suisse a été affinée : la personne accueillie bénéficie de trois mois d'immersion et d'observation, sans exercer son ministère, mais en s'y préparant de façon sereine et ajustée à la culture locale.

#### **Facilitation de la communication dans des situations de crise**

Souhaitant garantir une transparence dans la communication, soigner l'information donnée aux tiers, tout en respectant la protection des données, le CE *Prévention* a lancé une journée de réflexion, le 15 juin 2023, en invitant trois experts : professeurs d'éthique, de droit canonique et de communication. La gestion de cas problématiques vécus au sein du diocèse y a été relue en vue d'en tirer des apprentissages. Le défi demeure grand : la multitude des parties prenantes et procédures, notamment entre monde civil et ecclésial. Ces enjeux seront une priorité dans le travail de ce conseil épiscopal. Il s'agit d'une réalité à prendre en considération afin d'affiner la gestion des cas d'abus : mettre la victime au centre, faire accompagner l'auteur et tenir compte du contexte qui les entoure.

#### **Remise à jour d'outils de prévention**

Le CE *Prévention* procédera sous peu à des ajustements des outils de prévention actuels : fonctionnement et interactions entre les entités liées au sujet, développement de formations, refonte des schémas d'intervention et des chartes de collaboration, etc. Il est à noter que dans les communautés nouvelles et communautés religieuses sont intégrées dans ces concepts, notamment dans la formation.

#### **Questions juridiques et canoniques**

La prévention passe aussi par une amélioration du cadre administratif, laquelle est en cours : statuts financiers des prêtres, conventions entre diocèses, émission de *celebret*, documents exigés de l'agent pastoral lors de son arrivée dans le diocèse (extraits de casiers judiciaires, etc.).

#### **Le CE *Prévention* en quelques mots**

Le groupe de travail sur la prévention a été lancé en mai 2022 en vue de cibler les besoins et les priorités en termes de prévention dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Dans l'élan de renouveau du diocèse, il a ensuite été instauré en Conseil épiscopal *Prévention*. Il est dirigé par Mme Mari Carmen Avila, représentante de l'évêque pour la prévention depuis novembre 2022 qui a été choisie pour ses compétences de savoir-faire en gestion de crises dans des communautés religieuses.

<sup>1</sup> Entités composées de la représentante de l'évêque pour la prévention, des responsables pastoraux et administratifs des régions diocésaines concernées.



Le CE *Prévention* vise la prévention au sens large : d'abus d'ordre sexuel, mais également d'abus d'autorité, d'abus spirituels, de tendance à certaines addictions (alcoolisme, etc.) et met l'accent sur la nécessité de l'accompagnement des personnes en difficulté

Les membres actuels sont : Mme Mari Carmen Avila, M. Cédric Pillonel (secrétaire général de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud), Mme Blandine Treyvaud-Charles (psychologue), Mme Kathrin Staniul-Stucky (responsable de la formation pour la partie germanophone de Fribourg), Mme Cornelia Lopez - Polo de Boer, Mme Rita Menoud (collaboratrice spécialisée membre de la [Commission diocésaine « Abus d'ordre sexuels en contexte ecclésial »](#)), P. Beat Altenbach SJ (supérieur des Jésuites en Suisse romande), Mme Laure-Christine Grandjean (chancelière *a.i.*). Comme convenu dès la création de ce groupe, celui-ci demeure en lien avec des experts, dont des entreprises, institutions étatiques ou internationales, services RH, psychologues, afin de mettre en commun les initiatives liées à la prévention.

**Annexe :** [Feuille de route du CE Prévention](#)

**À lire aussi :**

- [Nomination d'une représentante de l'évêque pour la prévention](#)
- [Mettre en avant notre pastorale et travailler en esprit synodal](#)

Fribourg, le 24 août 2023

Le Service diocésain de la communication